

Plume s'est envolée pour toujours

TRAGÉDIE

Devenue tétraplégique suite à l'agression dont elle fut victime à Lausanne en octobre 2000, la jeune femme est décédée jeudi au CHUV à l'âge de 33 ans. Sa destinée de toxicomane résolue à la prostitution et de victime d'une violence extrême avait bouleversé l'opinion publique.

GEORGES-MARIE BÉCHERRAZ

Depuis huit mois, son état avait empiré. «Plume» s'est envolée. Lasse de cette condition de tétraplégique qui la clouait dans un fauteuil roulant depuis une sinistre nuit d'automne 2000, elle n'a plus trouvé la force de lutter contre une grave pneumonie venue cruellement compliquer encore sa fragile existence.

Admise aux soins intensifs du CHUV samedi dernier, la jeune femme a rendu son dernier soupir aux premières heures de jeudi matin. Son sourire malicieux et son regard brillant n'illumineront plus le quotidien des résidents et du personnel de la Fondation Plein Soleil, où elle était hébergée depuis plus de cinq ans. Triste et fulgurante conclusion d'une destinée qu'on imaginait devenue presque supportable.

Eclair d'optimisme

Flash-back. «Tu veux bien allumer ma cigarette? Tu ne remarques rien? Regarde, je me suis offert un piercing pour mes 30 ans et je me suis coupé les cheveux. Et je n'ai plus besoin de porter une minerve. J'arrive même à faire quelques pas quand on me soutient.» C'était

payées grâce à une collecte. Le temps et l'évolution de son infirmité ont fini par ruiner son optimisme naissant. Son long calvaire est terminé.

Aggression abjecte

C'était donc bien un meurtre. Pire que les autres peut-être. La victime aura souffert pendant près de sept ans de ses blessures avant de perdre la vie, décédant, ironie suprême, dans ce même hôpital où elle fut «sauvée» en 2000.

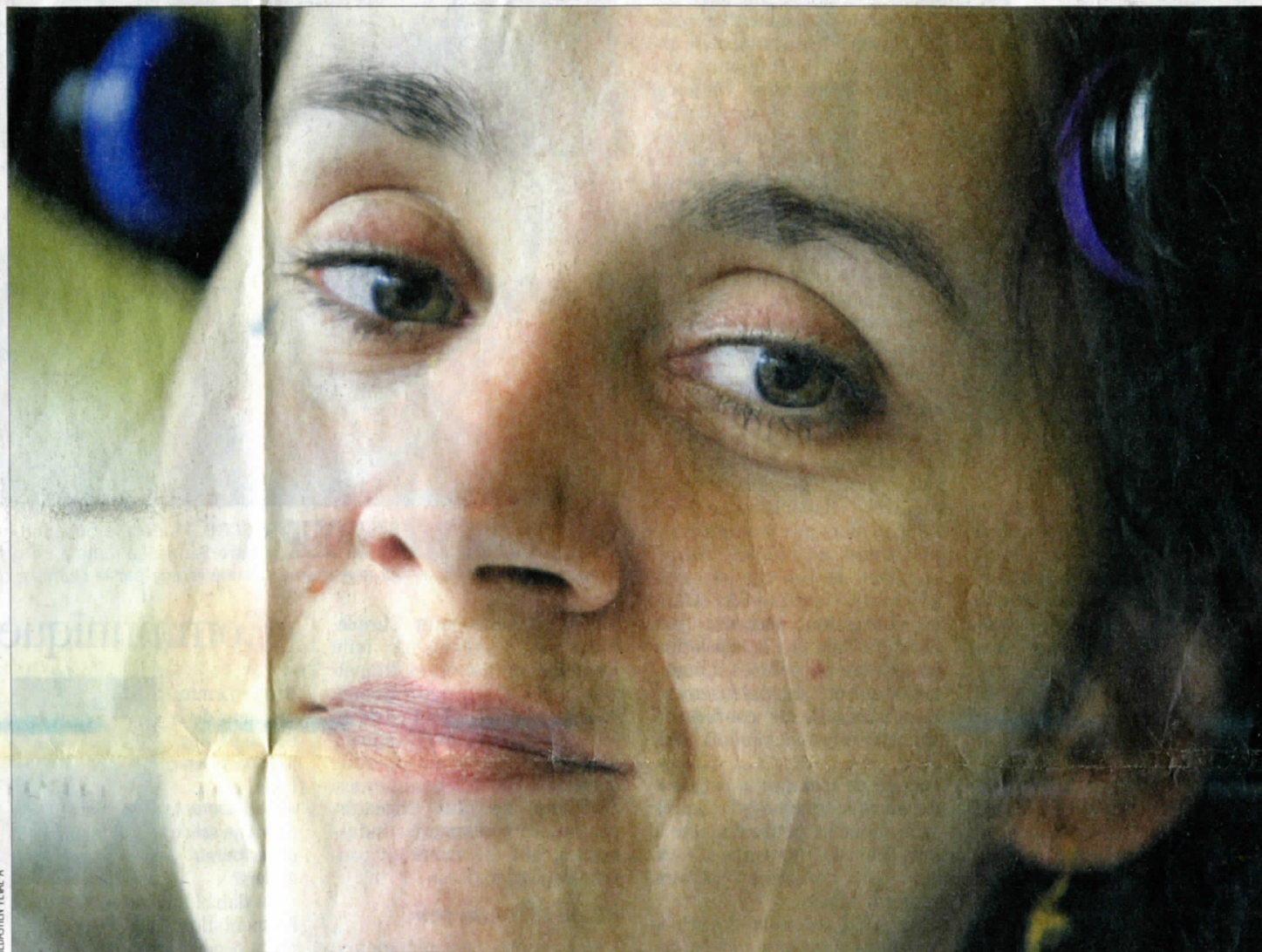
Plus qu'un meurtre, c'était un assassinat, forme particulièrement cruelle de l'homicide. Il suffit pour s'en convaincre de se remémorer les conditions abjectes de cette agression dans une halle déserte de la plate-forme du Flon qui était encore un bas quartier lausannois.

Laissée pour morte

Durant cette nuit du 26 au 27 octobre 2000, Plume, ainsi surnommée parce qu'elle ne pèse que 34 kilos, fait le trottoir. Dans l'espoir de se procurer les 500 francs nécessaires à l'achat du produit qui lui évite les affres du manque.

Vers 5 heures du matin, Grégoire, 21 ans, l'accoste. A partir de là, elle ne se souvient de rien. Seules les déclarations du garçon font foi. Il dit lui avoir donné trente francs contre une fellation. Puis, insatisfait de la prestation, il s'est «énervé».

Le lendemain à 7 heures du matin, Plume est retrouvée inconsciente parmi les immondices du hangar, violée, ensanglantée. Après dix jours dans le coma puis cinq mois de soins intensifs apparaît le terrible diagnostic. Les lésions subies sont telles qu'elle n'a pratiquement plus aucune chance de retrouver un



SÉBASTIEN FENAI-A

SÉRÉNITÉ

A l'époque de cette photo, prise en 2004, Plume traversait l'une des périodes les plus optimistes de son existence de tétraplégique. Elle put même, cette année-là, partir en vacances en Guadeloupe grâce à l'argent réuni par une collecte.

«Il a gâché deux vies, la mienne et la sienne. Mais je préfère encore ma place que la sienne»

PLUME, PRINTEMPS 2003

la police pour ses actes violents, s'annule avec jurés en mars 2003.

Une existence torturée, entre enfance violée et toxicomanie

Plume, de son vrai nom Fabienne Miserez, ironisait sur sa destinée en observant: «Miserez,

reconnais pas ceux qui le sont.» Et la drogue encore: «Ça te divise à l'intérieur de toi-même.

ait hébergée depuis plus de cinq ans. Triste et fulgurante conclusion d'une destinée qu'on imaginait devenue presque supportable.

Eclair d'optimisme

Flash-back. «Tu veux bien alumer ma cigarette? Tu ne remarques rien? Regarde, je me suis offert un piercing pour mes 30 ans et je me suis coupé les cheveux. Et je n'ai plus besoin de porter une minerve. J'arrive même à faire quelques pas quand on me soutient.» C'était au printemps 2004, lors d'une visite que nous lui avons rendue à la fondation.

Gouailleuse, moral d'acier, Plume faisait alors plaisir à voir. Quelques jours plus tard, elle s'envolait même en Guadeloupe. Avec amis, médicaments et bagages, pour des vacances au soleil

de la, elle ne se souvient de rien. Seules les déclarations du garçon font foi. Il dit lui avoir donné trente francs contre une fellation. Puis, insatisfait de la prestation, il s'est «énervé».

Le lendemain à 7 heures du matin, Plume est retrouvée inconsciente parmi les immondices du hangar, violée, ensanglantée. Après dix jours dans le coma puis cinq mois de soins intensifs apparaît le terrible diagnostic. Les lésions subies sont telles qu'elle n'a pratiquement plus aucune chance de retrouver un jour sa mobilité. L'affaire suscite une forte émotion générale.

Agresseur interné

Grégoire ne sera identifié et arrêté qu'en août de l'année suivante. Presque par hasard. Interpellé lors d'une bagarre de bistrot, le jeune homme, connu de

SEBASTIEN FEVOLA

SÉRÉNITÉ

A l'époque de cette photo, prise en 2004, Plume traversait l'une des périodes les plus optimistes de son existence de tétraplégique. Elle put même, cette année-là, partir en vacances en Guadeloupe grâce à l'argent réuni par une collecte.

«Il a gâché deux vies, la mienne et la sienne. Mais je préfère encore ma place que la sienne»

PLUME, PRINTEMPS 2003

la police pour ses actes violents, alcoolique notoire sans domicile fixe, est soumis à un test ADN. La comparaison avec les empreintes génétiques relevées sur le lieu de l'agression d'octobre 2000 ne laisse pas place au doute. Le suspect passe aux aveux. L'agresseur est traduit devant le tribunal criminel de Lau-

sanne avec jurés en mars 2003. Le procureur général Jean-Marc Schwenter vient en personne soutenir l'accusation. Etant donné son état, Plume n'assiste qu'à une partie du procès. «Il a gâché deux vies, dit-elle, la mienne et la sienne. Mais je préfère encore ma place que la sienne.»

Aux côtés de la jeune fille, Me Odile Pelet gratifie la Cour d'une plaidoirie particulièrement émouvante. Mais le tribunal estime excessif le réquisitoire du procureur. Il refuse d'interner Grégoire pour une durée indéterminée. Il faudra deux recours auprès du Tribunal fédéral pour que cette mesure soit finalement prononcée.

Dossier pas clos

Aujourd'hui encore, le dossier de cette douloureuse affaire n'est pas entièrement clos. L'internement de Grégoire sera réexaminé cette année en application du nouveau Code pénal. Et l'indemnité de 200 000 francs allouée pour tort moral par le Tribunal de Lausanne n'a toujours pas été payée. L'Etat de Vaud, censé pallier, au moins partiellement, l'insolvabilité du condamné, n'a pas encore versé un sou. En 2004, Plume se réjouissait de recevoir cet argent pour s'offrir un bus spécialement équipé. ■

Une existence torturée, entre enfance violée et toxicomanie

Plume, de son vrai nom Fabienne Miserez, ironisait sur sa destinée en observant: «Miserez, t'enlèves une lettre et ça donne... misère.» Deux ans après son agression, elle s'était longuement confiée à la pianiste virtuose française Elizabeth Sombart. L'artiste en avait tiré un livre témoignage émouvant. Morceaux choisis.

La jeune fille confie à la musicienne qu'elle a été violée à l'âge de 8 ans par son beau-père, et que celui-ci abusa d'elle jusqu'à l'âge de 14 ans. «Je m'en souviens comme si c'était hier. J'étais fatiguée. Il faisait chaud. Tony le connard était à côté de moi. Je me rappelle, j'étais sur mon lit et il m'a dit: «Enlève ton pull si tu as chaud.» J'étais presque à poil. C'est ce jour-là qu'il m'a pénétrée. Il m'a déchirée complètement.»

A propos de sa découverte du milieu de la toxicomanie: «Quand j'ai rencontré Yvano, j'avais 16 ans et demi. Yvano, c'était mon premier amour. (...) Je l'ai rencontré à Renens, dans un lieu où il y avait de la drogue, je ne le savais pas. (...) Quand tu n'es pas drogué, tu ne

reconnais pas ceux qui le sont.» Et la drogue encore: «Ça te divise à l'intérieur de toi-même. Tu deviens un mensonge à tes propres yeux, tu penses une chose, t'en dis une autre et t'en fais une troisième. Là t'es foutu, c'est pire que la prison.»

Sur la prostitution: «J'ai beaucoup pleuré quand j'ai

travaillé «en bas» (n.d.l.r.: dans la zone du Flon). Je souffrais énormément, je souffrais parce que je n'existais plus ou plutôt parce que plus personne ne pouvait me voir comme je me sentais à l'intérieur. Savoir qu'on est pure mais que la vie vous montre sale, oui, j'ai beaucoup pleuré.»

Après l'agression qui la laissa paralysée: «Avant mon agression, j'étais dépendante beaucoup plus que maintenant, mais pas physiquement, dans l'âme, et quand l'âme est en dépendance, tu es comme un déchet. Tandis que maintenant mon corps ne bouge plus, mais mon âme est libre.»

G.-M. B.

«On m'appelle Plume», par Elizabeth Sombart. Editions L'Hèbe.



Tétraplégique depuis son abjecte agression d'octobre 2000, Plume était condamnée au fauteuil roulant.